

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
(PETR)  
Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche***



***RAPPORT D'ACTIVITE  
ANNEE 2020***

*Rapport approuvé par le Comité Syndical du PETR du 17 février 2021*

# TERRITOIRES DE PROJET en 2019

Pays, Pôles territoriaux, Métropoles et Communautés urbaines

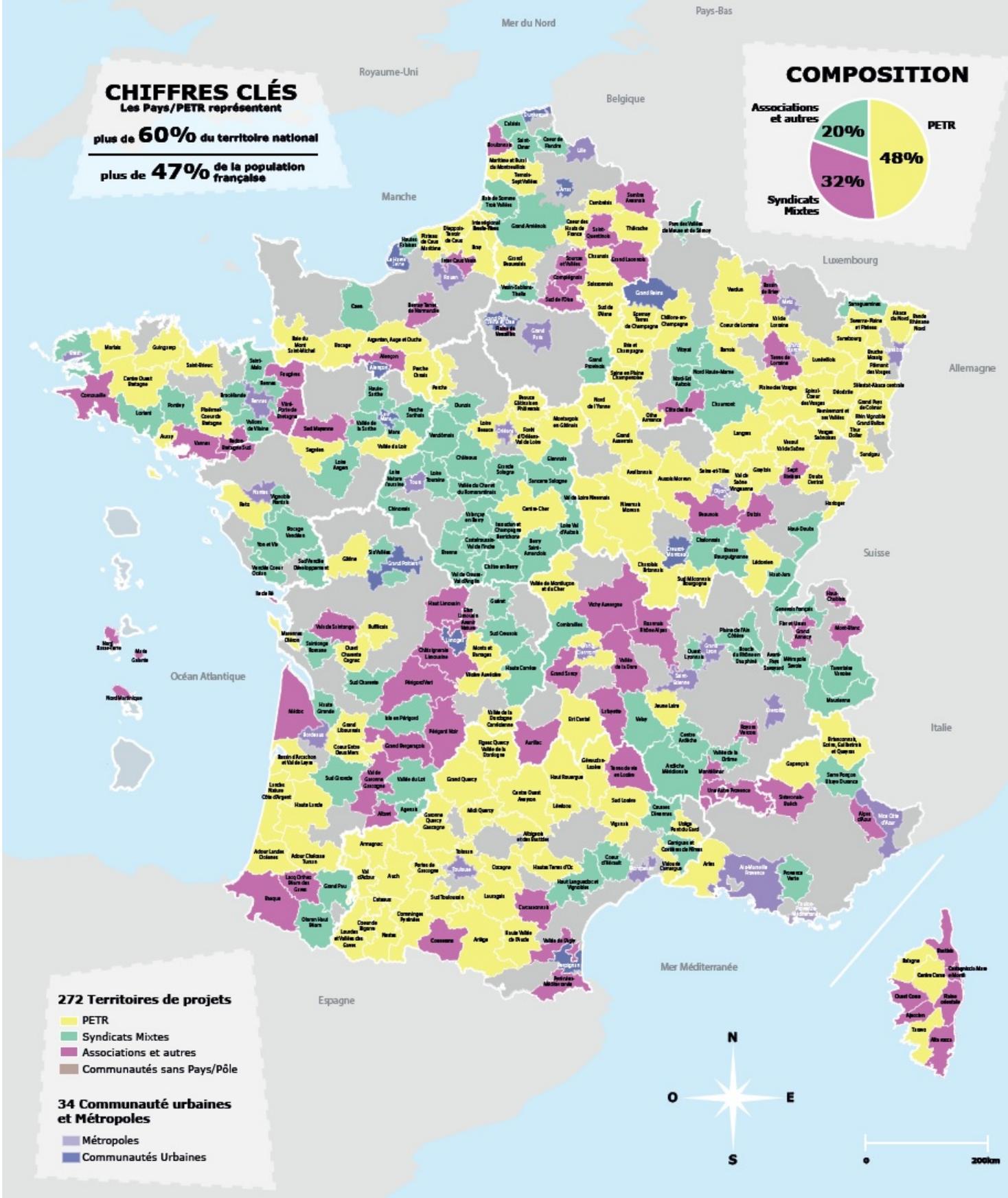
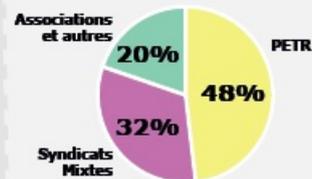
## CHIFFRES CLÉS

Les Pays/PETR représentent

plus de **60%** du territoire national

plus de **47%** de la population française

## COMPOSITION



### 272 Territoires de projets

- PETR
- Syndicats Mixtes
- Associations et autres
- Communautés sans Pays/Pôle

### 34 Communauté urbaines et Métropoles

- Métropoles
- Communautés Urbaines



## ***SOMMAIRE***

PREAMBULE	3
VIE DU PETR	4
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	5
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	6
INITIATIVE ORNE / COUP DE POUCE	8
OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, ET DES SERVICES	10
CONTRAT DE RURALITE	12
CONTRAT DE TERRITOIRE	13
PETITES VILLES DE DEMAIN / BOURGS RURAUX ORNAIS	13
SCHEMA DIRECTEUR VELO	14
ETUDE HABITAT / OPAH	15
DIVERS	15
EQUIPE DU PETR	16

## ***PREAMBULE***

L'année 2020 a été la sixième année d'existence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Ce rapport annuel 2020 présente les actions qui ont été réalisées au cours de l'année.

Outre sa compétence sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PETR a poursuivi les programmes engagés comme son programme européen Leader et son Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat.

Deux études importantes se sont déroulées en 2020 : l'étude préalable aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et le schéma directeur vélo.

L'année 2020 a aussi été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid 19, et par les adaptations nécessaires. Et ce fut aussi une année d'élections municipales, intercommunales, et de renouvellement de la gouvernance du PETR. De nouveaux élus ont été désignés à la tête du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, après les 5 années de présidence de Jean-Marie VERCRUYSSSE.

Ce rapport d'activité permettra aussi aux nouveaux élus de découvrir et de relayer les actions menées par le PETR.

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)

## VIE DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO) regroupe 3 Communautés de Communes :

- CdC Argentan Intercom,
- CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- CdC des Pays de l'Aigle.

Suite aux élections municipales qui se sont déroulées entre mars et juin 2020, puis au renouvellement des conseils communautaires des CdC en juillet, le Comité Syndical a pu se réunir en septembre avec les 30 nouveaux délégués désignés par les 3 CdC.

Le 23 septembre 2020, le Comité Syndical du PETR s'est réuni dans sa nouvelle configuration, et a procédé à de nouvelles élections :

Frédéric LEVEILLE a été élu Président du PETR,

Philippe VAN-HOORNE a été élu 1<sup>er</sup> Vice-président du PETR,

Sébastien GOURDEL a été élu 2<sup>ème</sup> Vice-président du PETR.

Nelly NOGUES, Hervé HAREL et Michel LERAT ont été élus membres du Bureau.



*Philippe VAN-HOORNE (1<sup>er</sup> Vice-président), Frédéric LEVEILLE (Président), Sébastien GOURDEL (2<sup>ème</sup> Vice-président)*

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, et d'une antenne située à la Ferté-en-Ouche.

# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)



L'essentiel

du SCOT

du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Un Schéma de Cohérence

Territoriale pour l'avenir

Contact : E. DUBOIS - 41 Grande rue  
La Ferrière - 61200 La Ferrière-Ouche  
Tel : 03 33 86 87 34 - Mail : e.dubois@p2ao.fr



Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le PETR en a finalisé la réalisation début 2019, après enquête publique et approbation par le Comité Syndical du PETR et par la Préfecture.

Depuis la mise en application du SCOT en début d'année 2019, le PETR s'attache à le faire connaître et à le faire vivre.

Un document de synthèse de 12 pages a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation. Il a été adressé aux partenaires qui ont participé à l'élaboration du SCOT. Suite aux élections municipales de 2020, le document a été envoyé dans toutes les mairies du PETR. Il est consultable sur le site Internet du PETR.

Faire vivre le SCOT, c'est aussi relayer et diffuser les objectifs et les préconisations qu'il contient. Ainsi, le SCOT a été utilisé en 2020 pour l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), ainsi que pour l'étude pour le schéma directeur vélo. Le SCOT a aussi servi dans le cadre de l'étude sur l'attractivité du centre-ville de l'Aigle, pour la préparation de conventions ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), et dans les candidatures au dispositif « Petites Villes de Demain » déposées par les 3 CdC pour le compte des villes pôles de L'Aigle, Vimoutiers, Gacé, Ecouché-les-Vallées et Trun.

Les objectifs en matière d'habitat, ou encore la hiérarchisation des polarités du territoire ont plusieurs fois été réutilisés.

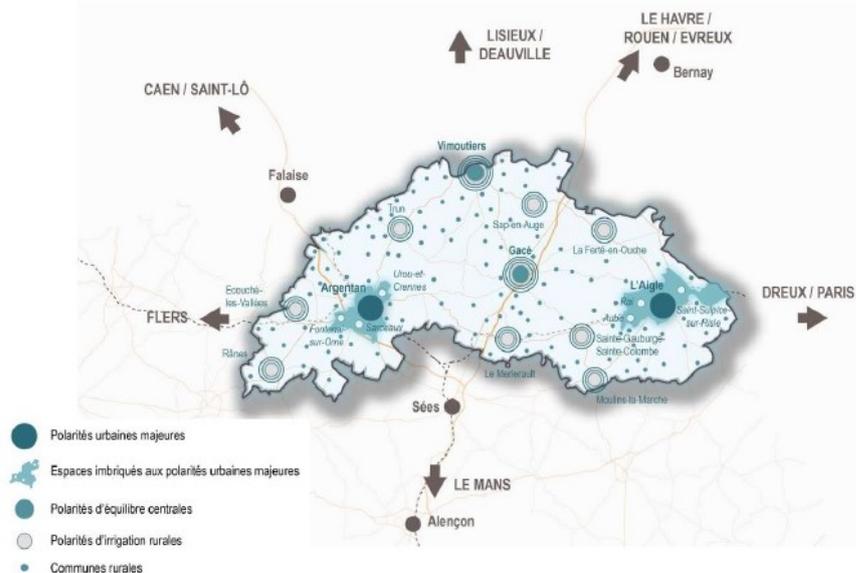


Schéma de Cohérence Territoriale Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche – Document d'Orientation et d'Objectifs

En tant qu'établissement public porteur du SCOT, le PETR est sollicité par d'autres structures pour donner un avis sur des documents en cours d'élaboration dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées. Il participe à l'octroi des autorisations commerciales passant en CDAC. Des avis ont ainsi été rendus sur des projets commerciaux, ainsi que sur la mise en œuvre de PLUI, ou sur des modifications ou révisions de PLU.

Le PETR a participé en 2020 aux travaux et aux réunions du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), des SCOT limitrophes, et des PLUI en cours d'élaboration, en tant que Personne Publique Associée (PPA).

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)

# PROGRAMME EUROPEEN LEADER



Fin 2015, la Région Normandie a retenu le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche pour animer le programme Leader 2014-2020 avec une enveloppe de 2 589 089 €, réabondée en 2019 d'une dotation de 143 005 €. Avec cette enveloppe, le PETR soutient des projets publics et privés apportant une plus-value au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions suivantes :

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

C'est donc avec une enveloppe de **2 728 094 €** de fonds européens que le PETR peut financer une part de son ingénierie et de nombreux projets du territoire.

Le Conseil Régional de Normandie est l'autorité de gestion des fonds européens sur cette programmation. L'équipe du PETR travaille donc en étroite collaboration avec les services de la Région pour l'animation et la gestion du programme Leader.

Les années 2017 et 2018 ont été dédiées à la mise en place du programme, et au rattrapage du retard accumulé et aux premiers paiements.

Après une année 2019 très active pour Leader en matière de programmation et de paiements, l'année 2020 a été pour le PETR une année de consolidation, d'atteinte et de dépassement des objectifs qui ont été fixés par la Région :

- le Comité de Programmation a été sollicité une fois, sous forme de consultation écrite,
- 34 dossiers ont été programmés après instruction par les services de la Région, pour un montant de 1 242 437 €,
- 18 dossiers ont été payés aux bénéficiaires, pour un montant total de 613 198 €.

A la fin de cette année 2020, et en cumulé depuis le début du programme :

- 91 dossiers ont été approuvés par le Comité de Programmation,
- 79 dossiers ont été instruits par les services de la Région,
- 56 demandes de paiements ont été préparées par le PETR,
- 46 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 1 421 723 € (soit plus de 52 % de l'enveloppe).

Le programme Leader prévoit une mesure dédiée à la « coopération interterritoriale », c'est-à-dire un dispositif pour soutenir des actions communes entre plusieurs structures situées sur des territoires de projets différents tels que des Pays ou des PETR.

La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Bois Bocage Energie, structure ornaise, a déposé un dossier au titre de cette mesure auprès du PETR P2AO et du Pays du bocage, pour développer, en partenariat avec la SCIC Bocagénèse et la communauté de communes Lannion Trégor Communauté (Région Bretagne), la SCIC Mayenne Energie (Région Pays de Loire), un label pour une filière de gestion durable du bois bocager de haies. Ce projet a été remarqué au niveau européen (Rural Inspiration Awards) et soutenu dans le cadre du Réseau rural régional (<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/videotheque/le-label-haie-un-label-pour-preserver-les-haies>)

En 2020, le contexte sanitaire lié à la Covid 19 n'a pas eu d'impact sur la gestion des dossiers du PETR P2AO. Le programme Leader affiche de très bons résultats en termes de programmation et de paiement, lesquels situent le PETR en tête de classement des programmes Leader normands.

La satisfaction est d'avoir maintenu la dynamique de travail initiée depuis 2018 et d'avoir dépassé les objectifs fixés par l'Autorité de gestion. Le PETR a pu montrer son efficacité et sa capacité à faire de Leader un véritable outil de développement local et de soutien aux projets du territoire.

La Région avait fixé comme objectif d'avoir atteint 70 % de programmation et 33 % de paiement fin 2020. Le PETR a atteint 87 % de programmation et 52 % de paiement, et répond donc sans difficultés aux attentes de la Région. Pour fin 2021, il faudra atteindre 100 % de programmation et 50 % de paiement.

Afin de conserver cette dynamique, le PETR compte sur un nouveau réabondement d'enveloppe en 2021 d'autant plus que le programme Leader bénéficie de prolongement de délais (programmation, engagement, paiement) jusqu'en 2023. Des projets ont déjà été identifiés. Ils s'inscrivent dans la stratégie du programme et pourraient concourir à la relance économique du territoire.

Le PETR espère pouvoir mobiliser son équipe sur la programmation de nouveaux dossiers en 2021, et sur le paiement de nombreux dossiers, car il reste encore plus d'1,3 M€ à verser aux porteurs de projets.



***Exemples de dossiers soutenus par Leader et payés en 2020 :***  
- Parcabout à S-Evroult-Notre-Dame-du-Bois,  
- Création d'une maison d'assistantes maternelles à Sarceaux,  
- Base kayak à Argentan.

## INITIATIVE ORNE / COUP DE POUCE

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Local d'Engagement (CLE) du dispositif **Initiative Orne** sur le territoire de la CdC Argentan Intercom et de la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault. Le CLE du Pays d'Ouche est porté par la CdC des Pays de l'Aigle, et concerne le territoire de cette CdC.



Le dispositif permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Le Comité Local d'Engagement est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt.

Concernant l'activité de l'année 2020 de notre CLE : il s'est réuni à 2 reprises et a attribué 2 prêts pour un montant total de 7 000 €.

Il y a eu une forte baisse de l'activité d'Initiative Orne sur l'ensemble du Département. Cela n'est pas dû à une baisse de la création ou de la reprise d'entreprise sur le territoire mais aux difficultés de l'association Initiative Orne dont le positionnement s'est affaibli au sein des structures accompagnantes du développement économique. La baisse de communication et les faibles taux d'intérêts sur les prêts bancaires rendent aussi les prêts à taux 0 Initiative Orne moins visibles et moins intéressants.

Année	INITIATIVE ORNE		NACRE	
	Nb prêts	Montant des prêts	Nb prêts	Montant des prêts
2001	11	72.219 €		
2002	12	68.280 €		
2003	17	132.480 €		
2004	42	334.776 €		
2005	30	227.400 €		
2006	29	195.180 €		
2007	19	141.840 €		
2008	16	114.480 €		
2009	22	136.860 €	5	19.400 €
2010	18	94.920 €	6	37.500 €
2011	18	150.300 €	12	84.020 €
2012	12	86.544 €	9	49.760 €
2013	16	109.776 €	11	72.060 €
2014	19	146.000 €	16	91.500 €
2015	8	42.500 €	3	13.000 €
2016	9	65.000 €	4	17.000 €
2017	20	162.000 €	0	0 €
2018	27	182.500 €	0	0 €
2019	7	52.500 €	0	0 €
2020	2	7.000 €	0	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>354</b>	<b>2.522.555 €</b>	<b>66</b>	<b>384.240 €</b>

## Détail des dossiers de l'année 2020

Nom	Lieu	Activité	Montant
Damien MAUBUISSON	ARGENTAN	Reprise Menuiserie CHALUFOUR	2.800,00 €
Emeris THINEY	ARGENTAN	Reprise Menuiserie CHALUFOUR	4.200,00 €

Depuis la fin de l'année 2017, le Comité Local d'Engagement est aussi mobilisé pour examiner les dossiers de porteurs de projets qui sollicitent une subvention « Coup de Pouce » auprès de la Région Normandie.

En 2020, 6 dossiers « Coup de Pouce » ont été examinés :

Nom	Lieu	Activité	Montant
Martin RENAULT	OCCAGNES	Reprise de la maçonnerie THOUIN	13.500 €
Sophie BURGERJON	LES AUTHIEUX DU PUIITS	Reprise de la brasserie « bière St Paul »	5 500 €
Julio Ben TOUNDOU	VIMOUTIERS	Reprise de la pâtisserie chocolaterie VACHER	12.450 €
Brigitte AUMOITTE	LOUGE SUR MAIRE	Création d'une activité de Taxi	2.278 €
Marine MAHEO	RESENLIEU	Création d'une activité de peinture et décoration	3.450 €
Nicolas COUSIN	GOUFFERN EN AUGE	Création d'une activité d'électricité	3.750 €

# Les Vallées d'Auge et du Merlerault

LE RÉVEIL NORMAND  
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020  
actu.fr/le-reveil-normand

28

## ■ LES AUTHIEUX-DU-PUITS

### ENTREPRISE. Sophie Burgerjon se lance dans la bière artisanale

Après avoir produit de la bière pour la famille et les amis, Sophie Burgerjon s'est lancée, avec bonheur, dans la fabrication de ce breuvage en quantité artisanale.

Depuis quelques années, Sophie faisait du brassage en petite quantité. « Je produisais 25 à 30 litres de bière pour la famille et les amis, ainsi que pour la consommation personnelle. En avril 2020, j'ai commencé mon installation et le premier brassin a été réalisé début juin », confie la brasseuse. « L'arrêt de la brasserie Saint Paul à Ménil-Bérard, les brasseurs n'avaient plus suffisamment de temps à y consacrer, m'a confortée dans l'idée de me lancer en continuant à fabriquer et commercialiser leur marque, intéressée par la biochimie et la maîtrise de la transformation des molécules, c'est ce qui m'a plu ». Une formation sur le tas, puis un perfectionnement avec un diplôme d'université opérateur de brasserie et c'était parti.

#### Quatre ingrédients phares

La bière artisanale est composée de quatre ingrédients phares, le malt (céréale germée issue de l'orge, du blé ou du seigle), le houblon (plante grimpante dont le cône permet d'aménager et parfumer la bière),



Sophie Burgerjon a repris la fabrication de la bière artisanale Saint Paul

la levure (champignon unicellulaire provoquant la fermentation des matières végétales) et l'eau. Trois différentes formules

sont proposées actuellement : la blonde (5,5%), douce avec un bon équilibre ; la triple (6,8%), plus typée (historiquement

cette bière était celle brassée par les moines trappistes, avec plus de malt et donc plus corsé en goût) ; l'ambree (5,5%), une

bière de caractère brassée avec un pourcentage de malt torréfié. Une quatrième formule, l'IPA (India pale-ale) sera commercia-

lisée au printemps prochain. Il s'agit d'une bière à haute densité avec un houblonnage plus fort avec des levures de fermentation haute.

#### 600 litres par mois

La production actuelle est de 300 litres à chaque brassin, tous les quinze jours. Du matériel spécifique a été acquis avec l'aide financière de l'opération collective de modernisation (OCM) du commerce, de l'artisanat, et des entreprises de services, portée par le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche. Les partenaires financiers de l'opération sont la Cdc des vallées d'Auge et du Merlerault, le Département de l'Orne, la Région Normandie, l'Etat, et les partenaires techniques sont la Chambre de commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat Calvados - Orne. « La commercialisation se fait dans les différents commerces de la région : épiceries, boulangeries, autour de L'Aigle, Gacé, Courtomer, Le Merlerault et certains marchés. Vente également sur place, sur rendez-vous. Des coffrets sont en vente pour les fêtes de fin d'année ».

## **OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES**

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat s'est poursuivie en 2020. Elle continue à soutenir les projets des commerçants et des artisans qui investissent pour se développer et se moderniser.

L'aide attribuée est de 20 % du coût des travaux, et de 30 % s'il s'agit de travaux d'accessibilité. L'aide est plafonnée à 10 000 € par bénéficiaire.

Le Comité de Pilotage s'est réuni 3 fois en 2020 pour examiner 48 nouveaux dossiers.

Les 48 dossiers ont reçu un avis favorable. Pour ces 48 dossiers, ce sont 226 976 € d'aides qui ont été attribués.

Les aides attribuées allaient de 583 € à 10 000 €. L'aide moyenne attribuée en 2020 est de 4 728 €.

En 2020, le PETR a obtenu une seconde tranche de dotation de la part de la Région Normandie de 150 000 € (dans le cadre du Contrat de Territoire), ainsi qu'une seconde tranche du Département de l'Orne de 39 172 €. La dotation globale de l'opération est ainsi portée à 624 204 €.

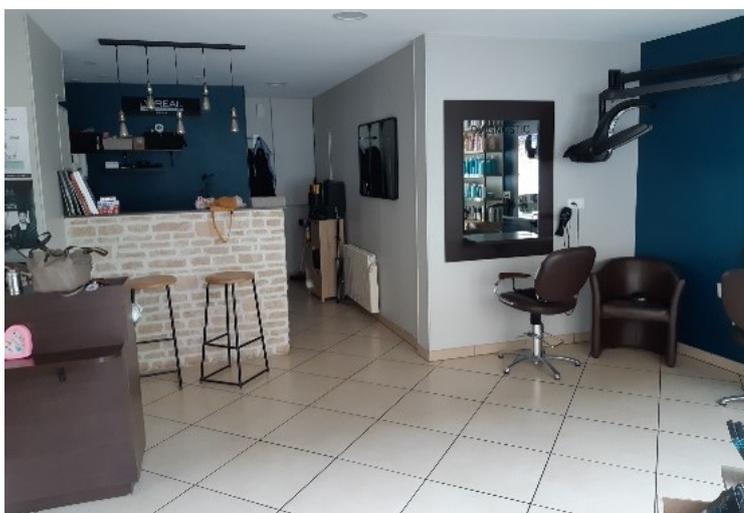
Depuis le début de l'OCM, ce sont 154 dossiers de commerçants et d'artisans qui ont été acceptés, et 596 703 € d'aides qui leur ont été attribués.

En 2021, le PETR sollicitera une troisième tranche de dotation auprès de la Région.



Etablissement	Commune	Activité	Montant attribué
SARL SIMON - COCCIMARKET	SAP EN AUGÉ (LE SAP)	Supérette	6 796 €
VIVECO - EIRL ROGER Stéphanie	TRUN	Commerce alimentaire de détail	583 €
L'EQUERRE - SARL Le Chasse Marée	VIMOUTIERS	Bar restaurant	1 887 €
Pizzeria La Gondola	ARGENTAN	Pizzeria	10 000 €
Le Refuge du P'tit Fisher	ARGENTAN	Restaurant, hôtel	3 564 €
SARL La Galette	ARGENTAN	Crêperie, saladerie	1 260 €
La Roulotte à pizzas	LE CHÂTEAU D'ALMENECHES	Pizzeria ambulante	1 540 €
L'Orangerie	GOUFFERN EN AUGÉ (Le Bourg St Léonard)	Hébergement touristique, gîte, bar, restaurant	5 489 €
SARL BV AUTO	ARGENTAN	Achat, vente, réparation véhicules sanitaires	5 038 €
Rôtisserie PONT	JOUE DU PLAIN	Vente de volailles, rôtisserie	2 747 €
EIRL BISSON - Nulle Part Ailleurs	ARGENTAN	Salon de coiffure	1 663 €
Le Lac des Cygnes	ST EVROULT NOTRE DAME DU BOIS	Restaurant, bar, presse, jeux	2 638 €
L'Atelier de Gepetto	L'AIGLE	Ebénisterie d'art	3 486 €
SAS Café de Paris	ARGENTAN	Bar, brasserie	10 000 €
Terre de bien être	TRUN	Soins esthétiques	3 798 €

Le Piazza Café	L'AIGLE	Bar restaurant	2 573 €
SARL La Mie qui Chante	STE GAUGURGE STE COLOMBE	Boulangerie pâtisserie	1 418 €
Brasserie BURGERJON	LES AUTHIEUX DU PUIITS	Fabrication de bières	2 260 €
Restaurant "Le Binôme"	VIMOUTIERS	Restaurant	6 737 €
La Malle à Chocolats	ARGENTAN	Chocolaterie biscuiterie	10 000 €
Restaurant "Le 23"	GACE	Restaurant, vente plats à emporter, épicerie fine	1 924 €
CDC des Pays L'Aigle	L'AIGLE	EPCI – Site web vitrine commerçants	10 000 €
SAS LG (LES GUMUS)	L'AIGLE	Bar brasserie	1 512 €
SARL La Galette	ARGENTAN	Crêperie, saladerie	1 559 €
La Cave du Presbytère	ECOUCHE LES VALLEES (Ecouché)	vente de vins et spiritueux	4 467 €
SARL Angélique et Fabien SEREE	LE MERLERAULT	Boulangerie pâtisserie chocolaterie	10 000 €
SAS CCMV	TOUQUETTES	Charpente couverture	2 930 €
SCI BOIS D'EBENE	VIMOUTIERS	Menuiserie ébénisterie	7 929 €
GACE AUTOMOBILES	GACE	Garage automobiles	4 835 €
AZ'Com impression	ARGENTAN	Imprimerie	2 941 €
SAS TOUNDOU BEN	VIMOUTIERS	Chocolaterie, biscuiterie, confiserie	2 624 €
SAS CENTRE AUTO DE LA RISLE	L'AIGLE	Entretien, réparation automobile	10 000 €
AZ'Com impression	ARGENTAN	Imprimerie	4 502 €
Rôtisserie PONT	JOUE DU PLAIN	Vente de volailles, rôtisserie	5 542 €
VEL'ORNE	GOUFFERN EN AUGÉ (Urou et Crennes)	Vente et réparation de cycles	1 140 €
COCCIMARKET	LE MERLERAULT	Supérette	3 616 €
SARL THENON (The Garden)	ARGENTAN	Bar brasserie	3 135 €
EIRL ARB'EL TAKAC	SAINT PIERRE DES LOGES	Elagage, travaux paysagers, bois de chauffage	1 260 €
LETOURNEUR Automobiles	VIMOUTIERS	Garage automobiles	10 000 €
Mairie de Nécy	NECY	Mairie	3 168 €
Au Sommet de l'Arbre	L'AIGLE	Elagage, destruction de nuisible	5 650 €
Brasserie BURGERJON	LES AUTHIEUX DU PUIITS	Fabrication de bières	1 002 €
Fit' Coach	ARGENTAN	Fitness et coach sportif	10 000 €
61 DEGRES	L'AIGLE	Epicerie fine	1 826 €
SARL BCDA (Boucherie Charcuterie d'Autrefois)	TRUN	Boucherie, charcuterie	10 000 €
CA S'FETE	ARGENTAN	Articles de décoration et fête	4 277 €
Hervé BROC	VILLEDIEU LES BAILLEUL	Menuiserie bois et lavage véhicules	9 944 €
SARL JRB	RI	Maçonnerie, travaux publics	7 716 €
<b>TOTAL</b>			<b>226 976 €</b>



*Exemples de travaux  
de commerçants ou d'artisans*

## **CONTRAT DE RURALITE AVEC L'ETAT**

Le Contrat de Ruralité a été signé en 2017 entre le PETR et l'Etat. Il visait à accompagner la mise en œuvre de projets d'investissements structurants dans le cadre d'un projet de territoire, par l'attribution et la priorisation de fonds d'Etat (DSIL, DETR, ...) à des projets des collectivités du PETR.

Le Contrat est signé pour 4 ans, et les dotations sont définies année par année.

Depuis 2017, le PETR signe chaque année une convention annuelle de financement avec l'Etat pour valider les projets soutenus chaque année.

Pour 2020, un seul projet a été fléché sur le Contrat de Ruralité : celui de la restructuration du complexe d'athlétisme du stade Foisy à L'Aigle, porté par la Ville de L'Aigle. Une subvention DETR de 230 000 € a été fléchée sur la convention annuelle 2020 du Contrat de Ruralité.

Ce Contrat, qui s'achève donc en 2020, comprenait 31 dossiers inscrits lors de la signature. A l'issue des 4 ans, 23 dossiers ont été soutenus par l'Etat, avec de la DETR, de la DSIL, du FNADT, du FISAC, ou encore des fonds de l'ANS. 8 dossiers n'ont pas pu aboutir pendant la durée du Contrat.



## **CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LA REGION**

Le PETR a signé en 2019 le Contrat de Territoire avec la Région Normandie, pour le compte de ses 3 Communautés de Communes.

Ce Contrat de Territoire comprend 41 projets d'investissements publics, pour un total de 32,6 M€ de travaux.

Le financement apporté par la Région sur ces projets est de 5,6 M€. Le financement apporté par le Département sur ces projets est de 1,5 M€.



RÉGION  
**NORMANDIE**

Sur les 41 dossiers inscrits dans ce Contrat :

- 28 dossiers sont déposés à la Région et au Département, pour attribution officielle des subventions en Commission Permanente (dont 6 dossiers soldés et payés par la Région),
- 8 dossiers sont encore à déposer,
- 5 dossiers ne seront pas déposés.

En raison du contexte sanitaire de 2020, le Conseil Régional a prolongé la durée des Contrats d'une année supplémentaire soit jusqu'à la fin 2022.

La Région invite maintenant les territoires à travailler les clauses de revoyure de leurs Contrats, permettant de retirer, modifier, et ajouter des dossiers. Un travail a été fait par le PETR avec les différentes collectivités pour définir les projets à annuler / reporter, à modifier, et à ajouter.

- 5 dossiers sont proposés pour un report,
- 2 dossiers sont proposés pour une modification,
- 9 nouveaux dossiers sont proposés pour un ajout au Contrat.

La clause de revoyure doit être calée en 2021 après l'arbitrage du Président de Région qui permettra de caler les montants finaux qui y seront affectés, et de signer l'avenant au Contrat de Territoire.

Durant l'année 2020, le PETR s'est mobilisé pour accompagner les collectivités dans le montage et le dépôt des dossiers, selon leurs besoins.

## **PETITES VILLES DE DEMAIN / BOURGS RURAUX 61**

L'Etat a lancé l'Appel à Projets « **Petites Villes de Demain** » en octobre 2020, destiné aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Pour la Normandie, les candidatures ont été déposées pour le 20 novembre. Parmi les 20 communes éligibles de l'Orne se trouvaient Ecouché-les-Vallées, Trun, Vimoutiers, Gacé, et L'Aigle.

Le PETR a accompagné les 3 CdC et les 5 communes pour préparer les 3 candidatures :

- 2 candidatures groupées pour la CdC Argentan Intercom (Ecouché-les-Vallées et Trun), et la CdC VAM (Vimoutiers et Gacé),
- et 1 candidature individuelle pour L'Aigle.

Ces 3 candidatures ont été retenues le 18 décembre.

L'année 2021 sera consacrée à la préparation des conventions d'adhésion, puis des conventions-cadres qui vaudront Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

De son côté, le Département de l'Orne a lancé courant 2020 un appel à projets pour soutenir « **la revitalisation des centres-bourgs ornais** ». L'appel à projets comprend un volet stratégique pour permettre le soutien à la définition d'une stratégie de revitalisation, et un volet opérationnel pour apporter un financement départemental de 25 % sur des projets d'investissement.

Le PETR a accompagné la commune d'Echauffour et la CdC VAM pour le dépôt d'un dossier pour Echauffour sur le volet opérationnel en octobre. Ce dossier a été retenu par le Département le 11 décembre 2020 pour un soutien de 250 K€.

L'appel à projets sera reconduit en 2021, et d'autres candidatures sont prévues sur le PETR.

# SCHEMA DIRECTEUR VELO

Début 2019, le PETR a répondu à l'appel à projets « Vélos et Territoires » de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour obtenir des financements de 86 000 € sur des actions réparties dans les 3 axes prévus :

Axe 1 : Soutien à la stratégie de développement d'aménagements cyclables (études)

Axe 2 : Soutien au développement de l'usage du vélo dans les territoires

Axe 3 : Soutien à l'ingénierie territoriale de mise en œuvre d'une politique cyclable



En 2020, le Comité Syndical du PETR a confié la réalisation du schéma directeur vélo au bureau d'études VIZEA, sur l'ensemble du territoire. Ce schéma tient compte des études déjà réalisées sur Argentan et L'Aigle, des éléments du SCOT sur les mobilités et les polarités, des schémas cyclables du Département et de la Région.

Les déplacements touristiques, les trajets domicile-travail, l'intermodalité au niveau des gares, les déplacements urbains au sein des pôles du PETR, ou l'accès aux équipements publics et aux zones d'activités, sont autant de sujets qui sont traités dans ce schéma directeur.

La phase de diagnostic a eu lieu entre le printemps et l'automne (avec les perturbations liées à la crise sanitaire).

Deux séries de réunions se sont ensuite tenues en novembre et en décembre dans chacune des 3 CdC pour affiner la stratégie puis le programme d'actions.

Le schéma intègre l'existant en matière d'infrastructures et de services cyclables. Il fait ensuite des propositions d'aménagements, notamment pour mailler le territoire mais aussi pour résorber les points dangereux et les discontinuités.

En 2021, le schéma s'attachera à travailler sur les usages, les services, la formation et la communication autour du « système vélo ».

Il s'agira ensuite d'inscrire des projets d'aménagements des collectivités et de solliciter le fonds « Mobilités actives » de soutien à l'investissement.



## ETUDE HABITAT – OPAH

En 2019, le PETR a décidé de porter une étude pré-opérationnelle en matière d'habitat, préalable à la mise en place d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) par les 3 CdC, et en a confié la réalisation à SOLIHA.

En 2020, SOLIHA a réalisé le diagnostic de l'habitat du territoire. Un travail spécifique sur chaque CdC a ensuite été réalisé. De nombreuses rencontres ont eu lieu sur le terrain avec des élus, des partenaires, des habitants, des professionnels de l'habitat et de l'immobilier ...

En octobre, une restitution a été organisée dans chacune des 3 CdC pour présenter les objectifs de réhabilitation pour les différents types de travaux (économies d'énergie, insalubrité, adaptation au vieillissement, ...), et les différents types de publics (bailleurs, occupants).

Des projets de convention de mise en œuvre ont été adressés à chaque CdC.

Les OPAH commenceront à se mettre en place entre mi-2021 et début 2022 de la façon suivante :

- CdC Argentan Intercom : OPAH Renouveau Urbain sur le centre d'Argentan + OPAH classique sur le reste de la CdC,
- CdC VAM : OPAH classique sur l'ensemble de la CdC,
- CdC des Pays de L'Aigle : OPAH Renouveau Urbain sur le centre de L'Aigle + OPAH classique sur le reste de la CdC.



## DIVERS

Un certain nombre d'autres actions ont été suivies par le PETR en 2020 :

- Transition énergétique : le PETR s'est mobilisé sur la question des audits énergétiques de bâtiments publics à travers un dispositif de la Région Normandie et l'appel à projets SEQUOÏA. Ce sujet sera développé en 2021.

- Santé et bien-être animal : le PETR est retenu par l'INRA comme territoire pilote et expérimental avec 2 autres territoires (Bretagne et Pays de la Loire) pour mener un projet autour de la mise en place de labels de qualité sur la santé et le bien-être animal, la traçabilité, et les relations entre élevages et société. Le projet a été retenu par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre des Territoires d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) et commence à se mettre en place.

- Accompagnement de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'information ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de certains réseaux selon les sujets et les sollicitations : Fédération Nationale des Pays et des PETR, Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région, ...

## **EQUIPE DU PETR**

Frédéric LEVEILLE, Président  
Président de la CdC Argentan Intercom

Edouard REUSSNER, Directeur  
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle DABON, Directrice-adjointe  
SCOT, Urbanisme, Habitat, Transition énergétique, Schéma Vélo, Contrats

Adeline JUMEL, Chargée de mission  
Programme Leader, Contrats

Sabrina LORY, Assistante  
Accueil Argentan, OCM, Initiative Orne, Administration du PETR

Laëtitia HAREL, Assistante  
Accueil la Ferté-en-Ouche, Programme Leader, Communication

### **Siège Argentan :**

Maison des Entreprises et des Territoires  
12 route de Sées – BP 40038  
61202 Argentan Cedex  
Tel : 02.33.36.85.83  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

### **Antenne La Ferté-en-Ouche :**

41 Grande Rue  
La Ferté-Fresnel  
61550 La Ferté-en-Ouche  
Tel 02.33.84.87.23  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

En 2020, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Argentan Intercom, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2020, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, l'Union Européenne (programme LEADER), l'ADEME.



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

